

Questions orales

Nous apprenons maintenant que les publications étrangères, particulièrement les magazines de pornographie douce comme *Penthouse*, *Hustler* et *Playboy*, bénéficient des tarifs de deuxième classe.

La Société canadienne des Postes établit une discrimination contre les publications professionnelles telles que celle-ci et également contre les publications religieuses comme le *Presbyterian Record* et le *United Church Observer*, pour accorder un statut préférentiel aux magazines érotiques. Le Cabinet devrait intervenir à ce sujet et faire en sorte que des publications comme *Beef in British Columbia* aient droit à un tarif postal sinon meilleur, du moins identique à celui de *Playboy*.

* * *

LES DROITS DE DOUANE

LA NÉCESSITÉ D'ABOLIR LE DROIT SUR LES ARBRES DE NOËL AMÉRICAINS

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, comme vous le savez, les producteurs d'arbres de Noël du Québec, de l'Ontario et des provinces maritimes se sont rassemblés récemment sur la colline du Parlement pour protester contre l'imposition d'un droit de 30 p. 100 sur l'importation d'arbres de Noël des États-Unis. A moins que ce droit ne soit supprimé, craignent-ils, les États-Unis exerceront des représailles qui entraîneront des difficultés économiques pour des milliers de Canadiens qui participent à l'exportation d'arbres de Noël, activité dont la valeur se chiffre à 90 millions de dollars.

Après la manifestation, ils ont rencontré le ministre des Finances (M. Wilson), mais on m'a dit que le ministre ne les avait pas compris et que le gouvernement n'allait pas supprimer ce droit de douane inefficace.

Ce droit peu judicieux doit être aboli immédiatement. Le gouvernement sacrifie une industrie canadienne et des emplois canadiens importants. La démarche est improductive et extrêmement injuste à l'égard des producteurs canadiens d'arbres de Noël.

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'ADMINISTRATION

L'AFFAIRE OERLIKON—ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT EST DISPOSÉ À DEMANDER LA TENUE D'UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE PUBLIQUE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je vais commencer par demander si le gouvernement a démissionné, étant donné qu'il n'y a que huit ou neuf ministres sur 40 ici pour la période des questions orales.

M. Beatty: Où est John Turner?

M. Kaplan: Il n'est pas le gouvernement, c'est vous autres qui le faites.

Ma question s'adresse au vice-premier ministre. L'Opposition officielle, dans sa demande d'enquête judiciaire publique sur l'affaire Oerlikon, est maintenant soutenue par un nombre considérable d'éditorialistes à travers le pays et des journalistes sérieux font rapport des déclarations d'hommes d'affaires qui sont au courant du système de péage, de *toll-gating* établi par le gouvernement. Une enquête criminelle sur la conduite d'un ministre et de ses amis ne touche pas les grandes questions de péage, et je demande au vice-premier ministre: Ne voit-il pas les limites de l'enquête de la GRC et n'est-il pas prêt, maintenant que le système est révélé dans tous les journaux, à nous accorder une enquête publique?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, au début de la semaine, le député a dû retirer certaines allégations qu'il avait faites à la Chambre. Une fois de plus, il verse dans l'insinuation et la calomnie.

Cependant, pour en revenir à l'essentiel de sa question, on y a répondu à maintes occasions. Les légistes supérieurs de la Couronne ont exprimé l'avis qu'il serait inopportun de mener une enquête judiciaire parallèle à la tenue d'une enquête par la GRC. Les juristes de tout le pays partagent cet avis. Il y a un an, le député lui-même et son chef s'opposaient à ce qu'une commission soit mandatée pour enquêter sur ce genre d'affaires. A l'époque, ils recommandaient de confier l'enquête à un comité parlementaire.

Ces divers appuis nous confirment que le gouvernement a pris la bonne décision en la matière.

• (1120)

ON DEMANDE D'ÉLARGIR L'ENQUÊTE DE LA GRC

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Si, malgré notre avis et celui de tous les éditorialistes et journalistes, le gouvernement s'obstine à vouloir limiter l'enquête de la GRC, je voudrais poser au vice-premier ministre la question suivante. L'enquête que le premier ministre annonçait dans son communiqué du 18 janvier devait seulement porter sur les transactions immobilières relatives à l'usine Oerlikon qui ont eu lieu dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le ministre va-t-il étendre cette enquête à toutes les questions reliées à l'attribution du contrat Oerlikon, notamment le fait que trois amis du gouvernement aient travaillé à ce contrat, ainsi qu'à toutes les révélations qui ont été faites à la Chambre au cours de ces deux dernières semaines?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Je trouve sidérant que le député ne lise pas son courrier. Voici ce que le commissaire de la GRC lui a écrit en réponse à une lettre que le député lui a adressée:

... pour vous confirmer que j'ai donné l'ordre à nos enquêteurs d'examiner tous les aspects directs ainsi que les dessous de cette transaction afin d'établir s'il y a des infractions devant faire l'objet de poursuites devant les tribunaux.